

6 février 2012 **Procès-verbal de la séance ordinaire** du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **lundi 6 février 2012** à 20h00 à la salle du Conseil municipal située au 80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford.

Étaient présents : M. Gilles Marchand, maire
 Mme Sylvie Gélinas
 M. Étienne Veilleux
 M. Christian Morrissette
 Mme Lise Dubuc
 M. Sébastien Laurin

Était absent : M. Luc Richard

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette ainsi que l'inspecteur en bâtiments, monsieur Normand Champagne, étaient également présents.

2012-02-040. Ouverture de la session

Le maire, Gilles Marchand, ouvre la session à 20h00.

2012-02-041. Constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

2012-02-042. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2012
6. Liste des comptes payés
7. Liste des comptes à payer
8. Réfection du panneau d'affichage
9. Ajout d'une option additionnelle sur le panneau d'alarme du bureau municipal
10. Modifications du contrat de travail de la directrice générale
11. Demande pour un contrat de travail pour l'inspecteur municipal
12. Renonciation à la hausse de la rémunération des élus prévue au règlement sur les conditions de travail des élus municipaux
13. Avis de motion – règlement sur un code d'éthique pour les employés municipaux

14. Centre récréatif

14.1 Aménagement d'un bureau administratif dans le complexe sportif

14.2 Conformité des installations

14.2.01 Modification des portes pour ajout de barres paniques

14.2.02 Modification des installations de cuisine

14.2.03 Ajout d'un extincteur de classe K

14.2.04 Demande à la Régie Incentraide pour analyse de la qualité de l'air

14.2.05 Achat de tapis

15. Correspondance générale

15.1 Semaine de l'action bénévole du 15 au 21 avril

15.2 Demande d'aide financière pour album de finissants– École secondaire Ste-Anne

16. Affaires nouvelles

16.1 Demande d'appui par la municipalité de St-Rosaire pour la construction d'une caserne additionnelle pour les opérations de la Régie Incentraide

16.2 Mandat pour l'élaboration d'un plan de mesures d'urgence

16.3 Offre de construction d'une extension et de renforcement de la scène contre une location de salle

16.4 Mandat pour délimitation des limites du territoire de la Municipalité de St-Louis-de-Blandford et Saint-Rosaire

16.5 Demande de contribution pour un événement scolaire Retrouvailles des élèves 6^e année de l'École de la Croisée

16.6 Demande de contribution du Festival Western de St-Louis-de-Blandford

16.7 Projet de prolongement de la ligne électrique pour desservir la rue Yvan

16.8 Avis de motion –règlement sur la protection de l'eau

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouverte la rubrique Affaires nouvelles.

2012-02-043. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que celui-ci soit adopté tel que soumis.

2012-02-044. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2012

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2012 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que celui-ci soit adopté tel que soumis.

2012-02-045. Liste des comptes payés

DÉLÉGATION DE POUVOIRS DE DÉPENSER

La secrétaire-trésorière fait la déclaration suivante :

" Les dépenses suivantes ont été autorisées ou effectuées par la secrétaire-trésorière aux termes de la délégation de pouvoirs d'autoriser et d'effectuer les dépenses tel que stipulé au règlement numéro 210. "

EN FOI DE QUOI, j'ai signé, à Saint-Louis-de-Blandford, ce sixième jour du mois de février de l'an deux mille douze.

Mélisa Morissette, secrétaire-trésorière

Liste des comptes payés pour la période du 17 janvier au 6 février 2012

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Petite caisse	Rem. réchauds pour brunchs	187.77 \$
Groupe Ultima	Assurance-responsabilité et biens	17 699.00 \$
Gesterra	Journée Normand Maurice	438.98 \$
Hydro-Québec	Centre récréatif	1 808.85 \$
Hydro-Québec	Centre récréatif	5 072.81 \$
Hydro-Québec	Éclairage public	354.49 \$
Koodo Mobile	Ligne Info-Loisirs	65.39 \$
TOTAL :		25 627.29 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter tous les comptes payés pour un montant de 25 627.29 \$.

2012-02-046. Liste des comptes à payer

Liste des comptes à payer du 17 janvier au 6 février 2012

FOURNISSEUR	DATE	DESCRIPTION	MONTANT
ADMQ	31-janv-12	Cotisation annuelle	436.91 \$
ATELIER ALAIN BERGERON INC.	05-janv-12	Pièces pour couteaux surfaceuse, modification équerres	305.75 \$
AUCLAIR DROLET	27-janv-12	Description technique	1 034.78 \$
BEAUDOIN & FILS SERRURIER ENR.	13-janv-12	Clés	31.48 \$

BUROPRO	26-janv-12	Papier, toner	97.02 \$
CENTRE RENOVATION DAVELUYVILLE INC.	30-janv-12	Pelle	40.34 \$
DUMOULIN ELECTRONIQUE	01-févr-12	2 x radios	137.94 \$
ENTREPRISES R.M. PEPIN INC.	29-nov-11 20-janv-12	Contrat de déneigement 2011-2012 Chargement et transport de neige	17 814.66 \$
ETUDE PASCAL GAUMOND	20-déc-11	Signification avis affaire Marc Létourneau	148.96 \$
EUPHONIE SONORISATION INC.	19-janv-12	Location lumières disco	23.00 \$
GHYSLAIN LAMPRON	16-janv-12	Baie vitrée pour porte surfaceuse et simple	3 290.00 \$
GILLES MARCHAND	06-févr-12	Frais de déplacements	58.05 \$
GIROUARD LA SOURCE DU SPORT	01-janv-12	Chandails de hockey	702.92 \$
HAMEL PROPANE INC.	23-janv-12 30-janv-12	Propane surfaceuse Bombonnes surfaceuse	125.50 \$
HOME DEPOT	01-févr-12	Divers pour aréna	292.58 \$
HOME HARDWARE	09-janv-12 18-janv-12 19-janv-12 20-janv-12 23-janv-12 02-févr-12	Tests de peinture Divers pour aréna Matériaux pour tablettes, divers Tests de peinture Matériaux pour bancs, divers Clés, affiche toilette	267.87 \$
KODOO MOBILE	10-janv-12	Ligne info-loisirs	67.31 \$
LA COOP DES APPALACHES	05-janv-12 19-janv-12 02-févr-12	Huile à chauffage	2 623.74 \$
LES EDITIONS YVON BLAIS INC.	01-févr-12	Abonnement code municipal 2012	277.20 \$
LES INSTALLATIONS SPORTIVES AGORA	01-janv-12 19-janv-12	Ct pour retour ancrages de buts semi-fixes Ancrages de but, supports pour bancs	481.02 \$
L'INDUSTRIELLE - ALLIANCE	16-janv-12	Assurance-groupe	364.07 \$
MARIUS MARCOUX & FILS INC.	23-janv-12	Entretien lumières de rue Domaine des Pins et 42, Baril	182.81 \$
ME CLAUDE CARON, AVOCAT	27-janv-12	Opinion juridique	691.28 \$
MEDIAS TRANSCONTINENTAL	04-févr-12	Offre d'emploi technicien en loisirs	306.42 \$

MÉLISA MORISSETTE	06-févr-12	Remb. frais de déplacement, achat	40.68 \$
NORMAND CHAMPAGNE	01-janv-12 23-janv-12 01-févr-12	Remb. cell Teinture, vernis pour crochets Lutrin	157.17
PCO SERVICES CORPORATION	19-janv-12	Contrôle parasitaire	49.74 \$
PITNEY BOWES OF CANADA LTD	25-janv-12	Intérêts	1.75 \$
REGIE INTERMUNICIPALE INCENTRAIDE	01-janv-12	Quotes-parts 2012-01 et 2012-02	17 723.72 \$
RÉSEAU DE PRÉVENTION SUICIDE	06-févr-12	Souper-bénéfice et tirage	65.00 \$
ROBERT BOILEAU INC.	29-déc-11	Remplacement du démarreur surfaceuse	809.63 \$
SERVICE SANITAIRE AEL	31-janv-12	Ménage, surveillance patinoire	432.31 \$
SOGETEL	01-janv-12	Frais d'ingénierie réseau internet	556.24 \$
SON X PLUS	16-janv-12 16-janv-12	Système de sonorisation centre récréatif Appel de service	4 506.38 \$
WOOD WYANT	17-janv-12	Papier à main, produits nettoyants	102.31 \$
MRC D'ARTHABASKA	01-févr-12		23 218.00 \$

TOTAL : 77 464.54 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant de 77 464.54 \$.

2012-02-047. Réfection du panneau d'affichage

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 1 360 \$ pour l'achat de deux panneaux d'affichage à installer au coin de la route 162 et rang St-François et au coin de la route 162 et de la route 263, en plus de lettres interchangeables au coût de 1,85\$ chacune.

2012-02-048. Ajout d'une option additionnelle sur le panneau d'alarme du bureau municipal

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'ajouter un clavier dans le bureau municipal avec receveur pour relier deux transmetteurs d'alarme portatifs et d'ajouter un contact de porte sur la porte du rangement des habits des pompiers.

2012-02-049. Modifications du contrat de travail de la directrice générale

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le maire à signer un nouveau contrat de travail avec la directrice générale, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

2012-02-050. Demande pour un contrat de travail pour l'inspecteur municipal

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le maire à signer un nouveau contrat de travail avec l'inspecteur municipal, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

2012-02-051. Renonciation à la hausse de la rémunération des élus prévue au règlement sur les conditions de travail des élus municipaux

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sébastien Laurin**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de renoncer à la hausse de la rémunération des élus telle que prévue dans la clause d'indexation du règlement sur la rémunération des élus municipaux numéro 201.

2012-02-052. Avis de motion – règlement sur un code d'éthique pour les employés municipaux

AVIS DE MOTION

Étienne Veilleux donne avis qu'un règlement relatif à un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux sera déposé à une séance ultérieure.

2012-02-053. Centre récréatif

2012-02-53.1 Aménagement d'un bureau administratif dans le complexe sportif

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense globale de 5 000 \$ pour l'achat de matériaux, la main d'œuvre et les équipements pour l'aménagement d'un bureau administratif situé à l'entrée du complexe sportif.

2012-02-53.2 Conformité des installations

2012-02-53.2.1 Modification des portes pour ajout de barres paniques

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que les portes servant à des fins d'évacuation doivent être munies de barres paniques en vertu du Code du Bâtiment ;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, six portes servant à des fins d'évacuation ne sont pas munies de barres paniques ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 2 094 \$ taxes en sus pour l'achat et l'installation de six barres paniques à installer dans le centre récréatif.

2012-02-53.2.2 Modification des installations de cuisine

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la friteuse doit respecter des normes de dégagement par rapport aux autres éléments de cuisson ;

CONSIDÉRANT qu'un élément de protection, soit une feuille d'acier inoxydable sur mesure avec muret, doit être ajoutée ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser l'achat d'une pièce d'acier inoxydable pour la conformité des installations de cuisson.

2012-02-53.2.3 Ajout d'un extincteur de classe K

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser l'achat d'un extincteur portatif de classe K à installer dans la cuisine ;

2012-02-53.2.4 Demande à la Régie Incentraide pour analyse de la qualité de l'air

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'envoyer une demande à la Régie Incentraide pour l'analyse de la qualité de l'air dans le complexe sportif lors du fonctionnement de la surfaceuse afin d'analyser la quantité de monoxyde de carbone et de dioxyde d'azote.

2012-02-53.2.5 Achat de tapis

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser l'achat de cinq tapis de caoutchouc additionnels à installer dans le complexe sportif pour la circulation des utilisateurs en patins.

2012-02-054. Correspondance générale

2012-02-54.1 Semaine de l'action bénévole du 15 au 21 avril

Dépôt d'une invitation à promouvoir la Semaine de l'Action bénévole. Le Conseil prend acte.

2012-02-54.2 Demande d'aide financière pour album de finissants– École secondaire Ste-Anne

Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'album de finissants de l'École secondaire Ste-Anne de Daveluyville. Le Conseil prend acte.

2012-02-055. Affaires nouvelles

2012-02-55.1 Demande d'appui par la municipalité de St-Rosaire pour la construction d'une caserne additionnelle pour les opérations de la Régie Incentraide

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Régie Incentraide, service des incendies desservant la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, est composée des municipalités de Saint-Louis-de-Blandford et de Saint-Rosaire ;

CONSIDÉRANT que les délais de réponse à un appel sont estimés entre 15 et 30 minutes pour desservir la Municipalité de St-Rosaire ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Rosaire a demandé, lors d'une rencontre d'étude sur l'implantation d'une caserne additionnelle tenue le 30 janvier 2012 à l'édifice municipal de Saint-Rosaire et à laquelle tous les élus des deux municipalités étaient conviés, de réduire les temps de réponse par l'implantation d'une caserne dans son noyau urbain ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Rosaire s'engage à défrayer tous les coûts relatifs à la construction de la caserne ;

CONSIDÉRANT que tous les équipements et le matériel roulant pour les activités de la caserne seront à la charge de la Régie Incentraide ;

CONSIDÉRANT que la Régie Incentraide défraie des coûts pour des services d'entraide aux municipalités avoisinantes pour des camions incendie additionnels lors de certaines interventions ;

CONSIDÉRANT que l'acquisition d'un nouveau camion et d'équipements réduirait les frais payés pour l'entraide et permettrait de financer leur acquisition ;

CONSIDÉRANT que la Régie Incentraide pourrait, grâce à l'implantation d'une caserne additionnelle, générer des revenus d'entraide en desservant des nouvelles parties du territoire avoisinant et ainsi rentabiliser ses investissements au niveau des équipement ;

CONSIDÉRANT que l'implantation d'une caserne dans le noyau urbain de la municipalité de Saint-Rosaire permettrait aux contribuables de réaliser des économies considérables au niveau des primes d'assurances ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Christian Morrissette** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford appuie le projet de construction d'une nouvelle caserne, réalisé aux frais de la Municipalité de Saint-Rosaire et que les équipements, le matériel roulant et les frais reliés au fonctionnement nécessaires à l'exploitation de la nouvelle caserne soient à la charge de la Régie Incentraide, c'est-à-dire partagés entre les municipalités parties à l'entente intermunicipale.

2012-02-55.2 Mandat pour l'élaboration d'un plan de mesures d'urgence

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit mettre en œuvre un plan de mesures d'urgence en cas de sinistre ;

CONSIDÉRANT que les services de sécurité incendie sont regroupés par un service intermunicipal assuré par la Régie Incentraide ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire regrouper le service des mesures d'urgence pour le déploiement du plan des mesures d'urgence en mandatant la Régie Incentraide qui dessert déjà la municipalité au niveau des incendies ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Étienne Veilleux** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de mandater la Régie Incentraide pour l'élaboration du plan des mesures d'urgence et son application.

2012-02-55.3 Offre de construction d'une extension et de renforcement de la scène contre une location de salle

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT qu'une demande a été adressée à la Municipalité pour une location de salle pour un événement musical ;

CONSIDÉRANT que les organisateurs ont demandé le renforcement et l'extension de la scène ;

CONSIDÉRANT que les organisateurs ont proposé un échange de main d'œuvre contre la location de la salle ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité ne désire pas extensionner la scène ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité de décliner l'offre.

2012-02-55.4 Mandat pour délimitation des limites du territoire de la Municipalité de St-Louis-de-Blandford et Saint-Rosaire

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que des contribuables éprouvent des problèmes relativement à la position de leur ligne de lot ;

CONSIDÉRANT que ladite ligne de lot consiste en la limite territoriale des Municipalité de St-Rosaire et St-Louis-de-Blandford ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Rosaire a demandé l'intention de la Municipalité de St-Louis-de-Blandford si un projet d'arpentage s'avérait nécessaire concernant les lignes de lots entre les deux municipalités ;

CONSIDÉRANT que cette problématique relève du domaine juridique et non municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Sylvie Gélinas** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'informer la Municipalité de Saint-Rosaire que la Municipalité de St-Louis-de-Blandford décline sa demande étant donné que la délimitation des limites territoriales pour les citoyens relève du domaine juridique.

2012-02-55.5 Demande de contribution pour un événement scolaire Retrouvailles des élèves 6e année de l'École de la Croisée

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT qu'une demande de commandite d'une période de glace a été déposée par deux élèves de 6^e année de l'École de la Croisée, Chloé Gaudreau-Desrosiers et Maïka Cormier, résidentes de St-Louis-de-Blandford, pour un événement *Retrouvailles* ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire promouvoir ses infrastructures, renforcer le sentiment d'appartenance et contrer l'exode des jeunes ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité accorde une période de location de glace gratuite à titre de contribution à l'Événement Retrouvailles des élèves de 6^e année de l'École de la Croisée.

2012-02-55.6 Demande de contribution du Festival Western de St-Louis-de-Blandford

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sébastien Laurin**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité contribue pour un montant de 1 000 \$ à l'édition 2012 du Festival Western de St-Louis-de-Blandford conditionnellement à ce que la Municipalité puisse effectuer de la promotion de la Municipalité par le biais de l'événement et que ladite promotion soit défrayée par la Municipalité.

2012-02-55.7 Projet de prolongement de la ligne électrique pour desservir la rue Yvan

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité accepte la proposition de prolongement du réseau électrique par Hydro-Québec pour desservir quatre résidences à construire sur la rue Yvan selon le sommaire des coûts s'élevant à 18 200 \$ taxes en sus, dossier DCL-21017545, émis le 2 février 2012, conditionnellement à l'émission de quatre remboursements accordés par Hydro-Québec pour l'ajout de logements raccordés au nouveau réseau.

2012-02-55.8 Avis de motion –règlement sur la protection de l'eau

Après avoir étudié les libellés et les conséquences de l'adoption du projet de règlement sur la protection de l'eau tel que déposé par l'*Association de protection des riverains de St-Louis-de-Blandford*, les membres du Conseil déclinent à l'unanimité la proposition d'adopter un éventuel règlement sur la protection de l'eau.

2012-02-55.9 Plainte au Journal Le Réveil

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT la caricature parue dans le journal communautaire Le Réveil ;

CONSIDÉRANT que ladite caricature présente un caractère de violence envers la Municipalité et le non-respect de la signalisation routière ;

CONSIDÉRANT que dans la majorité des éditions du journal, les textes ciblent et/ou mentionnent le nom des employés municipaux par des propos dégradants, enlevant la crédibilité à l'administration municipale ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire dénoncer cette situation de violence et compter sur l'appui des associations municipales pour faire cesser ce genre de situation ;

CONSIDÉRANT que le journal communautaire est réalisé grâce à la participation financière du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ;

CONSIDÉRANT qu'aucune limite en ce sens n'est imposée aux journaux communautaires par le Ministère pour prévenir ou enrayer les attaques envers les contribuables et la Municipalité par le biais de ce genre de publications ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Étienne Veilleux** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité adresse une plainte au journal Le Réveil et qu'advenant le cas où la situation se répète dans les prochaines éditions, que la Municipalité adresse des demandes d'appui à la Fédération Québécoise des Municipalités, à la Corporation des Officiers en Bâtiments et en environnement du Québec (COMBEQ) et à l'Association des directeurs municipaux (ADMQ) et qu'une demande soit adressée au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine afin que des sanctions soient prévues dans les cas de propos ou de caricatures à caractère de violence ou de non-respect envers les municipalités dans les éditions des journaux communautaires financés par le gouvernement afin de favoriser le respect de l'administration municipale et prévenir les actes de violence.

2012-02-056. Période de questions

2012-02-057. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'assemblée soit levée à 21h30.

Gilles Marchand, maire

Mélisa Morissette
Directrice générale et secrétaire-trésorière